|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | **Organisation météorologique mondiale**  **CONGRÈS MÉTÉOROLOGIQUE MONDIAL**  **Dix-neuvième session** 22 mai–2 juin 2023, Genève | **Cg-19/INF. 6.5(2)** |
| Présenté par:  Président du comité d’audit et de contrôle  17.V.2022 |

*[Ce document, produit à titre indicatif, est le résultat d’une traduction automatique sans post‑édition. Aucune garantie, expresse ou implicite, n’est donnée quant à son exactitude, sa fiabilité ou sa précision. Les divergences ou différences ayant pu résulter de la traduction vers le français du contenu du document original ne créent aucune obligation et n'ont aucun effet juridique en termes de conformité, d'exécution ou à toute autre fin. Il se peut que certains contenus (tels que les images) n'aient pu être traduits en raison des limites techniques du système. En cas de doute sur l'exactitude des informations contenues dans la traduction, veuillez vous reporter à l'original anglais qui constitue la version officielle du document.]*

## RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D’AUDIT ET DE CONTRÔLE

### Adhésion

1. Le Comité d’audit et de contrôle a été créé à l’origine en tant que Comité d’audit par le Conseil exécutif en 2006 via la [résolution 10 (EC-LVIII)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=4964#page=131). Le mandat du Comité d’audit et de contrôle a été modifié en 2020 via [la résolution 17 (EC-72)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10504#page=88). Sa composition, établie via la [décision 15 (EC-73)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11008#page=543) et suite à la décision prise par le Président de l’OMM au nom du Conseil exécutif, compte actuellement Mme C. Najm (Canada, présidente), M. H. Ong (Malaisie, vice-président), M. T. Efendioglu (Türkiye), M. S. Anthis (Grèce), M. J. Mendez (Costa Rica), M. K. Vikamsey (Inde) et Mme S. Yamazaki (Japon).

### Sessions

1. Depuis sa soixante-quinzième session, le Comité d’audit et de contrôle a tenu deux sessions:

a) Comité d’audit et de contrôle pour les 39 –28 et 30 novembre 2022 et 5 décembre 2022

b) Comité d’audit et de contrôle à sa quatrième session – Visioconférence, 6 avril et Genève, 1er–3 mai 2023.

### Questions examinées lors des sessions

1. Conformément à son mandat, le Comité d’audit et de contrôle a continué de s’acquitter de son rôle de contrôle et de conseil sur les questions suivantes:

a) Questions financières, y compris l’examen des états financiers pour 2022 et le rapport du Commissaire aux comptes, ses recommandations et l’état d’avancement de la mise en œuvre;

b) Contrôle interne, y compris les rapports et les plans de travail du Bureau du contrôle interne, ses recommandations et l’état d’avancement de la mise en œuvre;

c) Recommandations du Corps commun d’inspection (CCI) et état d’avancement de la mise en œuvre, y compris les recommandations informelles de l’examen de la gestion et de l’administration du Corps commun d’inspection (CCI) au sein de l’OMM;

d) Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques;

e) Cadre d’éthiqueservices d’ombudsman et questions connexes relatives aux ressources humaines;

f) Recommandations du Comité d’audit et de contrôle de l’état d’avancement de la mise en œuvre.

1. Un résumé des discussions, avis et recommandations communiqués au Secrétaire général et au Conseil exécutif figure dans la section suivante.

#### Questions financières et audit externe

1. Le Comité d’audit et de contrôle a passé en revue les états financiers pour l’année 2022 et a pris note des résultats financiers pour l’année, tels qu’ils figurent dans la déclaration liminaire du Secrétaire général et le rapport du Commissaire aux comptes et de son opinion sans titre.
2. Sur la base de l’opinion d’audit selon laquelle les états financiers représentent fidèlement la situation financière de l’OMM au 31 décembre 2022, le Comité d’audit et de contrôle n’a pas constaté d’entrave au Secrétaire général à soumettre les états financiers pour 2022 au Conseil exécutif pour adoption.
3. Le Comité d’audit et de contrôle interne a pris connaissance de la déclaration du Secrétaire général sur le contrôle interne, qui a été incluse dans la présentation des états financiers pour 2022, et a noté que suite à la réorganisation du Secrétariat de l’OMM, qui a débuté en 2020, les responsabilités et les responsabilités liées aux fonctions de deuxième ligne de l’OMM sont réduites. Le Comité d’audit et de contrôle a prié instamment le Secrétaire général de faire face à ce manque de clarté au fur et à mesure que l’organisation s’engage dans la mise en œuvre d’un nouveau système de planification des ressources intégrées.
4. Il sera essentiel d’avoir des responsabilités appropriées identifiées et formalisées pour s’assurer que l’ERP résultant et les processus opérationnels sous-jacents sont suffisants pour répondre aux exigences du contrôle interne de tous les processus opérationnels.
5. Le Comité d’audit et de contrôle a recommandé au Bureau du contrôle interne de réaliser une évaluation des lacunes dans son plan de travail pour 2024.
6. Le Comité d’audit et d’audit approuve les recommandations du Commissaire aux comptes, en particulier les contrôles généraux informatiques et la cybersécurité, et la nécessité d’une deuxième fonction comme le Bureau du contrôleur.

#### Contrôle interne

1. Le Comité d’audit et de contrôle a noté qu’en 2022, l’IOO avait mené et rendu compte des résultats de six activités d’assurance: « Services de plates-formes », « Achats », « Gestion des risques climatiques en Asie du Sud », « Opérations salariales » et « Subvention du Conseil exécutif au Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC) ».
2. Le Comité d’audit et de contrôle a passé en revue l’opinion annuelle du Directeur du Contrôle des données et des mesures d’audit et a proposé de l’amplifier en faisant valoir ce point de vue et en le reliant aux questions d’assurance par d’autres parties prenantes.
3. Le Comité d’audit et de contrôle a passé en revue le plan de travail du Bureau du contrôle interne pour l’année 2023 et a recommandé d’auditer la préparation aux nouvelles initiatives dans le plan de travail 2023 et d’audit du Bureau du développement et des partenariats en 2024. Avec ces ajouts, le Comité d’audit et de contrôle a confirmé que le plan de travail de l’IOO pour 2023 était conforme au rôle et aux responsabilités de l’IOO et fournissait l’assurance requise aux parties prenantes.
4. Le Comité d’audit et de contrôle a examiné la « politique d’évaluation de l’OMM » et l’a recommandé au Secrétaire général de l’approuver. Le Comité d’audit et de contrôle a demandé au Secrétariat de l’OMM de fournir un plan de mise en œuvre pour l’évaluation des projets conformément à la politique
5. Le Comité d’audit et de contrôle a salué le travail accompli par l’IOO et a salué sa contribution aux contrôles internes de l’OMM. Le Comité d’audit et de contrôle recommande que le bureau du Bureau du Bureau du contrôle des données soit suffisamment ressources compte tenu de l’augmentation de la demande d’assurance en raison des nouvelles initiatives, de la mise en œuvre du ERP et du travail d’évaluation.

#### Recommandations du CCI

1. Le Comité d’audit et de contrôle a examiné la pertinence et la rapidité de réponse de la direction aux recommandations du Corps commun d’inspection, qui portent sur trois rapports depuis le dernier rapport, et a présenté au Conseil exécutif des recommandations concernant les recommandations adressées aux organes délibérants.
2. Le Comité d’audit et de contrôle a examiné les recommandations informelles formulées par le Corps commun d’inspection (CCI) et l’examen administratif de l’OMM, comme l’a demandé le Conseil exécutif. Le Comité d’audit et de contrôle a noté que le Secrétariat avait accepté le risque et n’avait pas mis en œuvre les recommandations sur les lignes hiérarchiques du Contrôleur et le découplage des fonctions juridiques et administratives. Le Comité d’audit et de contrôle a recommandé que ces recommandations soient réexaminées afin de renforcer les fonctions de deuxième ligne et que le Comité d’audit et de contrôle continue de suivre les recommandations ouvertes.
3. Dans l’ensemble, le Comité d’audit et de contrôle a noté que si des progrès substantiels avaient été accomplis dans le cadre des réformes des organes constituants, il fallait s’efforcer de clarifier la responsabilisation et le contrôle interne au sein du Secrétariat de l’OMM.
4. Le Comité d’audit et de contrôle a préconisé un examen global de la structure organisationnelle, des rôles et des responsabilités, en tenant compte des initiatives telles que les alertes précoces pour tous (EWS) et la mise en œuvre d’un nouveau système ERP.

#### Gestion des risques

1. Le Comité d’audit et de contrôle a passé en revue et salué les progrès constants du Secrétariat de l’OMM grâce à la mise en exploitation de la gestion des risques, y compris la mise à jour et la mise à jour des matrices des risques et contrôles au niveau de l’organisation, des programmes et des processus.

#### Éthique, médiateur & Ressources humaines

1. Le Comité d’audit et de contrôle a passé en revue les arrangements d’externalisation du Bureau de l’éthique et a souligné que celui-ci avait un accès approprié au Bureau pour s’acquitter de son mandat. Le Comité d’audit et de contrôle a rencontré le représentant du Médiateur des Nations Unies et a été informé du processus et des dispositions en la matière.
2. Le Comité d’audit et de contrôle a reçu un exposé sur le rapport sur les ressources humaines qui lui sera soumis à sa prochaine session. Ce rapport fournit des informations utiles sur les ressources humaines, y compris le recrutement du personnel, les répartitions géographiques et les répartitions hommes-femmes au sein de l’OMM.

### Auto-évaluation

1. Le Comité d’audit et de contrôle a décidé de faire le point sur les résultats obtenus par les parties prenantes. Il a finalisé les questions de l’enquête et les répondants et a demandé à l’IOO d’administrer l’enquête.

### Impatient

1. L’OMM doit être prête à mettre en œuvre de nouveaux défis tels que les initiatives sur les systèmes d’alerte précoce et le mécanisme de financement des observations systématiques (SOFF) et un nouveau système ERP ayant une incidence considérable sur tous les processus. En outre, la prochaine période financière entraînerait un changement de direction lors des prochaines élections du Congrès. Dans ce contexte, le Comité d’audit et de contrôle continuera de suivre les capacités organisationnelles et de gouvernance afin de relever ces défis et d’aider le Secrétariat de l’OMM à examiner et à formuler des recommandations en temps opportun.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_